

## **L'actualité du service**

### **Mise en eaux de la station de Longeville le 9 juillet 2009 :**

La nouvelle station d'épuration de Longeville d'une capacité de 7000 EH a été construite par le groupement France Assainissement / Albizzati, la maîtrise d'œuvre étant assurée par le DDAF de la Moselle.

La réception de l'ouvrage est prévue pour septembre.

Cette opération d'un montant de 3 200 000 € a été financée par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, le conseil général de la Moselle, le solde en part égale par le DUF et les Communes bénéficiant de cette nouvelle installation.

### **Travaux réalisés au premier semestre 2009**

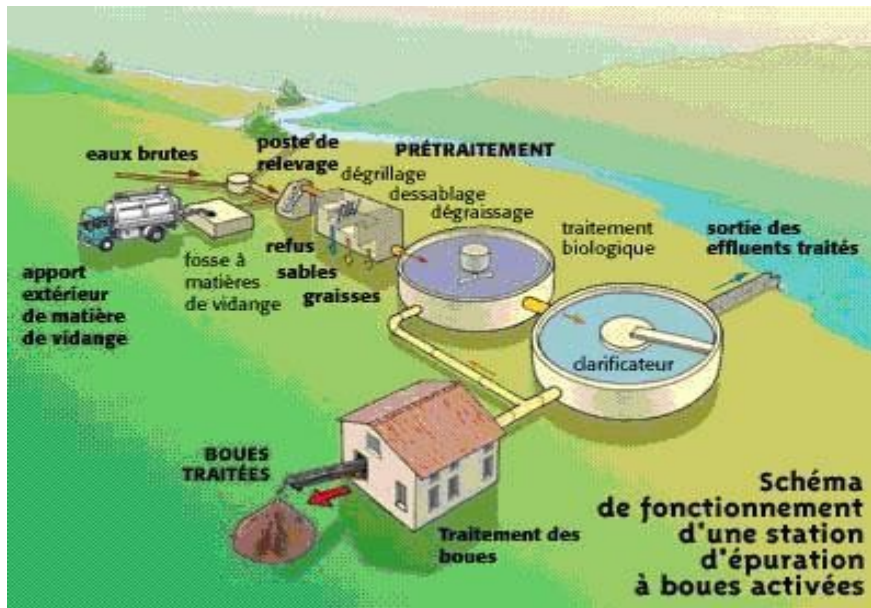
- Renforcement des réseaux d'assainissement Chemin de Kleindal à Longeville.
- Remplacement des automates gérant les stations de Créhange et Faulquemont. En effet les pièces de ces derniers, vieux de plus de 10 ans, n'étaient plus fabriquées.

### **Travaux programmés pour de second semestre 2009**

- Renforcement des réseaux d'assainissement dans le secteur de la rue du stade et de Boulay à Longeville lès St Avold.
- Transformation en lagune aérée avec augmentation de la capacité de traitement de la station de Mainvillers.
- Raccordement de Teting Camp à Teting village.
- Raccordement des habitations route d'Arriance au village d'Hémilly
- Début des travaux de raccordement de Bouchporn à la station de Longeville : bassin de pollution, poste de refoulement, canalisation de transfert.
- La maîtrise d'œuvre de l'ensemble de ces travaux est assurée par les membres du service assainissement.



## *Station d'épuration à boues activées :*



## **La redevance d'assainissement**

### *L'assainissement Collectif*

La redevance d'assainissement collectif constitue la principale ressource du budget du service assainissement. Ce budget annexe est complètement autonome vis-à-vis du budget général du DUF.

L'ensemble des produits de la redevance est donc utilisé exclusivement pour l'assainissement.

Il existe deux montants de redevance :

Une redevance de collecte et traitement de 1.21 € par m<sup>3</sup>

Une redevance de collecte uniquement de 0,88 € par m<sup>3</sup>, cette dernière sert également au financement des études préalables à la mise en place des futures unités de traitement pour les communes ne disposant pas encore d'unité de traitement.

Il est noté que le montant de ces redevances est inchangé depuis 2007 ou nous avons été contraint de les augmenter en raison d'une modification à la baisse des aides de fonctionnement octroyées par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

Les redevances sont collectées par les services de distribution d'eau potable et sont clairement identifiées sur les factures d'eau.

### *L'assainissement Non Collectif*

Il s'agit d'une facturation émise directement par le DUF à la prestation réalisée :

## **Renseignements**

**Le service assainissement est joignable 24 h/24 au numéro suivant :**

***03 87 29 73 80***

Les techniciens peuvent être rencontrés aux horaires de bureau dans les locaux situés **36 rue de la gare à Faulquemont** pour répondre aux questions concernant entre autre :

- Les raccordements des nouvelles constructions : les travaux sont obligatoirement réalisés par le DUF pour les parties situées en domaine public
- Les dysfonctionnements constatés sur les réseaux publics